



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN

Mail cr-occitanie@petanque.fr



## Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

### COMPTE RENDU

## 8<sup>ème</sup> CONGRES REGIONAL OCCITANIE

Dimanche 7 décembre 2025

A l'Hôtel Campanile - NARBONNE

Etaient présents ou excusés :

#### Les membres du CRO

Francis RICARD, Président

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT

12 : Marc NOGARET, vice-Président

30 : Alain DONNADIEU

31 : Raymond LE MANACH, trésorier adjoint

32 : Claude SARRAU

34 : Loidgi CARO, vice-président délégué

46 : Sandrine BAGINSKI

46 : Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

46 : Christian GRAMOND, Secrétaire Général

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente  
déléguée

66 : Jean-Jacques VIDAL

81 : Marc FABRE

#### *Absents Excusés :*

66 : Claudine CHOPIN

82 : Franck CLEMENT

#### Les membres de l'Assemblée générale

PICAZO Bruno CD09

TRUANT Henri CD09

ROUX Karine CD11

VALAT Cyril CD11

BORIES Véronique CD12

PRUNIERES Gérard CD30

MALBERT Guy CD31

PINAUD Alain CD31

GARCIA Cédric CD32

TRUSKA Patrick CD32

RIGAUD Jean-Paul CD34

BARONIO Alain CD46

NURIT Francis CD48

SUTRA Lucien CD65

COSTA Marc CD66

JUILLA Alain CD81

LANGLOIS Gilles CD81

MONTCUQUET Claude CD82

#### *Absents avec procuration :*

COSTES Jean-Louis CD12

CAILOTTO Colette CD30

BALLESTER Francis CD34

FOUGERET Josette CD46

MARTINEZ Serge CD65

DOMINGUEZ Marie CD66

FACCIN Henri CD82

#### *Absent sans procuration :*

REMALI Ahmed CD48

### **Etaient également présents**

Angelo RADIGUE, CTFR du CRO

Charles LOPES D'ANDRADE coopté par les membres du CoDir en qualité d'aide auprès du trésorier général jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Dans l'attente d'une validation de cette décision par les membres de l'Assemblée générale

Les membres de la Commission de Surveillance électorale :

Jean-Pierre BOULET et Paul FILBET

Excusé : Denis STIBACK, président de la Commission

Les vérificateurs aux comptes : Jean-Paul BURI et Mickaël HARIVEL

### **ORDRE DU JOUR**

- Allocution de bienvenue du Président du CD11
- Allocution de bienvenue du Président du C.R.O
- Approbation du PV de l'AG 2024 des 14 et 15 décembre 2024 à Montauban
- Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 16 mars 2025 à Narbonne
- Rapport moral et d'activité de la saison 2025 et approbation
- Présentation du bilan financier 2025
- Rapport des vérificateurs aux comptes et approbation du bilan 2025
- Intervention des Commissions, sportives, discipline, jeunes et arbitrage, CR concours

### **Pause**

- Présentation des Projets 2026
- Vote prix licence 2026 avec intervention de la Commission de surveillance des élections et résultats
- Présentation du budget prévisionnel 2026 et approbation
- Validation des postes de trésoriers
- Réponses aux questions écrites
- Récompenses aux champions de France

Francis Ricard accueille toutes les personnes présentes, excuse les absents dont Paul Corbi démissionnaire en octobre, et Michel Le Bot Président de la FFPJP invité.

### **8<sup>ème</sup> congrès ouvert à 8h40, le quorum étant atteint**

Cyril Valat, président de l'Aude souhaite la bienvenue à toutes et tous et de bons travaux.

Moment de recueillement pour tous les amis de la pétanque disparus durant l'année 2025 avec une pensée particulière pour Jean-Yves Anton du CD30 décédé cette semaine.

Allocution de Francis Ricard, président du CRO :

Francis, en préambule, a choisi d'insister sur quelques points précis qui ont marqués notre année 2025.

#### Mes points désagréables :

Nous avons dû tenir une AG extraordinaire pour modifier nos statuts non conformes en raison d'inscription de mots non appropriés dans les textes.

Lors de certains championnats de France, quelques joueurs se sont plaints de la qualité de l'hébergement. Nous nous en excusons mais il faut pondérer.

1/ Le Comité Directeur précédent n'avait effectué avant l'AG 2024 aucune réservation

2/ Au mois de janvier les disponibilités étant restreintes, nous avons privilégié la proximité du lieu de la compétition mais nous avons dû composer avec les hébergements restants et nos moyens financiers.

Nous avons également repéré des demandes de remboursements exagérées de la part des joueurs sur les notes de frais transmises par les Comités.

N'oublions pas qu'il s'agit de l'argent du CRO mais aussi de tous les licenciés.

### Mes points agréables :

Je retiens l'esprit d'équipe qui a dirigé tous nos travaux et nos actions durant l'année.

Je souhaitais des acteurs et non des spectateurs dans mon équipe.

Je remercie tous les membres du Comité Régional Occitanie pour leur travail, et leur patience.

Nous avons choisi d'être transparents et innovants, d'être dynamiques et ce sera la règle d'or durant 4 ans.

Je précise que dans 4 ans, je laisserai la place et je suggère déjà à celles et ceux qui pourraient être intéressés d'y réfléchir sachant que j'assurerai le passage de témoin.

Je remercie publiquement Annie Pesquidoux qui était la trésorière adjointe du Comité Directeur précédent, seule personne qui a répondu à nos interrogations, nous a apporté des réponses et qui nous a aidés. Qu'on puisse le lui dire.

Le recrutement du CTFR fait également partie des moments agréables.

[Francis retrace les modalités de recrutement, l'appui de la DTN, et la participation de certains membres du CRO.]

Je vous présente Angelo Radigue, retenu pour ses qualités démontrées lors de cet entretien d'embauche.

Applaudissements

Nous avons réalisé une formation disciplinaire, il y a un mois environ, dispensée à Labège par Michel Poggi et Xavier Grande. 11 des 13 départements étaient représentés et tout le monde semblait satisfait des informations transmises et des points à éviter.

Mmes et Mrs, membres de l'assemblée générale présents, vous allez participer à notre 1<sup>ère</sup> AG complète. Vous allez être sollicités pour valider ou voter. Vous êtes mandatés par vos Comités départementaux pour la conduite à tenir en connaissance de cause.

Ceci étant, nous allons débiter notre ordre du jour...

### **1. Approbation du PV de l'AG 2024 des 14 et 15 décembre 2024 à Montauban**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2024 ne soulevant aucune remarque, il est validé à l'unanimité.

### **2. Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 16 mars 2025 à Narbonne**

Approuvé à l'unanimité

### **3. Rapport moral et d'activité de la saison 2025 par Christian Gramond, secrétaire Général**

Monsieur le Président du Comité Régional d'Occitanie,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Chers Collègues du Comité Directeur,

Chers membres de l'Assemblée Générale.

Merci à vous tous de vous être déplacés à Narbonne pour cette 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale du comité régional Occitanie.

Bienvenue à tous ici à Narbonne ville natale de Charles Trenet surnommé le « fou chantant » et terre de rugby s'il en est ou ont évolué naguère la légendaire fratrie des Spanghero, l'élégant et talentueux Jo Maso et un peu plus tard le petit prince Didier Codorniou. Même si ce club n'évolue plus dans l'élite, Narbonne reste un fief de rugby.

Merci à **Cyril Valat** Président du comité de l'Aude de nous accueillir dans son comité pour nos travaux.

Merci également à **Jean-Marie Chevassu**, le grand ordonnateur de la logistique de cette réception pour nos travaux du week-end.

Avant de commencer il me tient à cœur d'adresser un petit clin d'œil à **Angelo Radigue**, notre nouveau CTFR qui a pris ses fonctions il y a un mois et qui s'est déjà bien imprégné de notre structure.

13 candidats avaient postulé pour cet emploi, 5 avaient été convoqués pour les entretiens d'embauche qui se sont déroulés les 22 et 23 septembre à Labège.

Lors de ces auditions Angelo a retenu toute notre attention de par ses qualités et par sa motivation.

Ton rôle sera essentiel pour nos instances car outre tout le travail que tu effectueras, tu seras le trait d'union entre la DTN et la commission des jeunes et son équipe technique. Ne doutons pas que tu sauras apporter ta compétence et ta technicité. Bienvenue à toi Angelo.

Il est également de mon devoir de saluer Emmanuelle, notre secrétaire administrative pour sa disponibilité et son expertise.

Passons au bilan de cette saison que je nommerais « nos premiers pas »

Déjà une année que nous sommes en place, un quart du mandat a déjà été effectué.

Tout ne fut pas simple, il a fallu que chacun s'imprègne de son rôle, une nouveauté pour la plupart, mais l'entraide entre membres a toutefois facilité notre tâche très ardue.

Suite à une requête, il a fallu mettre en conformité nos statuts et notre règlement intérieur lors d'un vote à l'AG extraordinaire qui s'est déroulée le 16 mars ici-même à Narbonne. Le résultat de ces modifications fut acté à la quasi-unanimité.

La modification des statuts a été adoptée par : 294 voix POUR 10 voix CONTRE

La modification du règlement intérieur a été choisie par : 294 voix POUR, 5 voix CONTRE

Nous avons profité de cette AG pour procéder à la validation des vérificateurs aux comptes et des suppléants

A l'unanimité, **Jean-Paul Buri**, trésorier du CD46 et **Mickaël Harivel**, trésorier du CD81 étaient élus adoptés en tant que vérificateurs aux comptes du CRO. **Christophe Garcia** du CD34 et **Jean-Pierre Custodio** du CD46 étaient validés en tant que suppléants.

Malheureusement, **Paul Corbi** notre trésorier général a dû interrompre son activité au début de l'été pour cause de santé et nous a transmis sa démission courant octobre.

**Raymond Le Manach** trésorier adjoint a assuré l'intérim et prend le poste si important de trésorier général acté hier après-midi en Comité Directeur.

Toutefois, nous nous sommes adjoints d'un cabinet comptable pour nous assister dans nos écritures, suivre nos finances et pour gérer les formalités et salaires de notre CTFR. Cet assistantat nous aide beaucoup.

**Au niveau des effectifs**, il est très encourageant de noter une hausse généralisée des licenciés sur le territoire national.

Avec 61409 licences, soit 1709 licenciés de plus qu'en 2024 l'Occitanie se positionne en tête des comités régionaux.

Nous recensons 29928 vétérans avec 4715 femmes et 25213 hommes soit 48,73 % des effectifs.

Chez les seniors nous totalisons 28992 licences avec 5944 femmes et 23048 hommes équivalant à 47,21 %.

Chez les jeunes, 847 juniors dont 161 féminines ; chiffre identique en catégorie cadet avec 847 licenciés dont 166 féminines ; 621 minimes dont 118 filles ; 174 benjamins dont 46 filles soit 2409 prises de licences en Occitanie pour 3,92 % de notre effectif.

En additionnant les licences féminines on recense seulement 11150 licences pour 18,15 %.

Le total des licences masculines s'élève à 50259 unités soit 81,84 %.

Bien évidemment, l'augmentation des effectifs des jeunes reste une priorité absolue, faut-il en trouver les clés ? Cela passe déjà par la création de nouvelles écoles de pétanque et savoir attirer ces enfants à notre pratique. Des idées novatrices doivent émerger. Comme on peut s'en apercevoir les commissions jeunes des comités, l'équipe ETR et Angelo ont du pain sur la planche pour redresser cette situation qui n'est cependant pas propre à notre région.

Malgré la hausse de licenciés, paradoxalement le nombre de clubs a chuté de 14 unités soit 1237 sociétés. Cela veut dire que des petites sociétés ont disparu.

**Un petit point sur les mutations** : Les mutations externes sont en hausse de 35 unités pour un total de 828.

Idem en termes de mutations internes. Il en a été comptabilisé 4770 soit 74 de plus qu'en 2024.

Comme chacun le sait, en 2026 il n'y aura plus de notion de mutation interne et externe.

Il y aura deux types de mutations (normale et internationale hors UE)

Tarifs des mutations :

|                         | Part FD | Part maximum<br>Région | Part maximum CD | Tarif maximum |
|-------------------------|---------|------------------------|-----------------|---------------|
| Non classés / Promotion | 20 €    | 5 €                    | 25 €            | 50 €          |
| Honneurs                | 45 €    | 5 €                    | 50 €            | 100 €         |
| Elites                  | 95 €    | 5 €                    | 100 €           | 200 €         |

Chaque CD est libre d'établir son tarif mais sans dépasser le quota maximum fixé.

Le tarif du CRO pour toutes les mutations a été fixé à 5 €.

Ce changement de politique va très certainement générer un regroupement des effectifs dans certains clubs qui ont les moyens.

Il est probable que cela va accentuer l'écart de niveau entre les clubs et à terme engendrer une pétanque à 2 vitesses. De plus il est à craindre qu'à court ou moyen terme, certaines sociétés disparaissent.

#### **Au niveau administratif,**

Outre l'AG extraordinaire qui s'est déroulée au mois de mars, le comité directeur du CRO s'est réuni à 5 reprises.

1. Le 11 janvier à Narbonne
2. Le 6 février en visioconférence
3. Le 26 mars en visioconférence
4. Le 30 mai à Revel dans le cadre du championnat régional
5. Le 27 septembre à Labège

De plus, 8 réunions de travail se sont déroulées à Montauban les : 25 février, 6 mars, 31 mars, 19 août, 6 octobre, 24 octobre, 4 novembre et le 2 décembre.

Certaines commissions se sont également réunies en fonctions de leur nécessité.

**En termes d'organisations sportives,** 5 sites ont accueilli nos championnats régionaux.

1. CD46 à Gourdon les 24 et 25 mai (triplette Provençal)
2. CD31 à Revel du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin (triplette féminin et senior, triplete vétérans, doublette mixte, triplete mixte)
3. CD 11 à la Palme du 7 au 9 juin (individuel et doublette féminin et masculin, triplete jeunes, triplete promotion)
4. CD12 à Villefranche de Rouergue les 14 et 15 juin (doublette Provençal et tir de précision junior et senior féminin et masculin)
5. CD09 au Vernet les 6 et 7 septembre (Trophée régional doublette jeunes)

Également, 2 comités de notre région ont accueilli des championnats de France.

1. Dans l'Aveyron à Millau les 30 et 31 août l'individuel féminin et doublette senior.
2. Dans les Pyrénées Orientales à St Cyprien, du 5 au 7 septembre le championnat doublette Provençal.

Félicitations à tous ces clubs et comités qui ont assuré de belles organisations réussies.

Merci à notre partenaire « maison Godard » qui a offert des coffrets à toutes les équipes qui ont atteint la finale d'un Championnat.

#### **Voici le calendrier des championnats régionaux 2026,**

##### **Pétanque 1 le week-end de l'Ascension à Montauban**

- Jeudi 14 mai triplete senior féminin et masculin
- Vendredi 15 mai triplete vétérans
- Samedi 16 mai doublette mixte
- Dimanche 17 mai triplete mixte

##### **Pétanque 2 le week-end de Pentecôte à Auch**

- Samedi 23 mai triplete promotion
- Dimanche 24 mai individuel féminin et doublette masculin

- Lundi 25 mai doublette masculin et individuel masculin

**Tir junior féminin et masculin à Blaye les Mines le samedi 23 mai**

**Triplette jeunes à Blaye les Mines le dimanche 24 mai**

**Doublette Provençal à Le Cailar (Gard) les 30 et 31 mai**

**Triplette Provençal à Tarbes les 6 et 7 juin**

**Trophée doublette jeunes à Armissan (Aude) les 13 et 14 juin**

**En 2026, 2 championnats de France se dérouleront dans notre région à Blaye les Mines dans le Tarn.**

- Du 3 au 5 juillet championnat triplette Provençal
- Les 11 et 12 juillet le triplette jeune et peut être le tir junior le 10 juillet.

Outre ces championnats, voici les autres sites des championnats de France.

- Triplette senior féminin et masculin, les 20 et 21 juin à Sin le Noble
- Doublette mixte, les 27 et 28 juin à Ajaccio
- Triplette mixte, les 18 et 19 juillet à Nice
- Doublette féminin et individuel masculin senior, les 25 et 26 juillet à Bergerac
- A St Yrieix, triplette vétérans les 19 et 20 août et triplette promotion les 22 et 23 août
- Individuel féminin et doublette masculin senior les 29 et 30 août à St Florentin
- Doublette Provençal du 4 au 6 septembre à Briançon

**Concernant les finales régionales par équipes, 4 sites étaient requis**

1. à Perpignan, les 20 et 21 septembre, finale CRC Jeu Provençal
2. à Thuir, le 4 octobre, finale CRC jeunes
3. au Cap d'Agde, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, finale CRC vétérans
4. à Albi, les 22 et 23 novembre, finale CRCF et CRC Open (le lieu initial de la finale CRCF devant être à St Juéry)

Outre ces organisations, le CD 82 a reçu au boulodrome de Montauban les 16eme et 8eme de la coupe de France Jeu Provençal avant de recevoir ce week-end (du 5 au 7 décembre) la phase finale de cette même compétition.

**Pour 2026, un appel à candidature a été lancé pour la réception des phases finales.**

**Au niveau de résultats sportifs**, après une saison 2024 très prolifique pour les licenciés de notre région, en 2025 trois titres nationaux ont été conquis par des joueurs Occitans, toutefois les résultats d'ensemble sont mitigés.

En triplette mixte, représentant l'Occitanie l'équipe Haute-Garonnaise de **Nadège Biau, Paul Faurel et Philippe Duchein** a conquis le titre lors du championnat joué à Bergerac. Nous les recevrons en fin de matinée pour honorer cette belle victoire.

L'autre satisfaction est la victoire du jeune Gersois **Réda Arramon** qui a remporté à St Yrieix le tir de précision junior. Hélas, il ne pourra pas être présent tout à l'heure étant à Nice pour participer au Trophée des Villes.

Dans les compétitions par équipes, félicitations pour les valeureux vétérans de la **Boule du Cap** qui ont conservé leur titre acquis en 2024.

Pour compléter cette belle réussite, il faut souligner la belle place de finaliste de la talentueuse Perpignanaise **Emilie Chevalier** dans l'épreuve de tir de précision féminine.

Il faut également relater la belle place de finaliste du championnat national 1ere division de l'équipe d'Ax les Termes.

Je reviendrai plus en détail tout à l'heure lors de l'énumération des résultats sportifs illustrés par un diaporama.

Outre ces très belles performances, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus au niveau international par des joueurs de notre région.

Un grand bravo pour la Haute-Garonnaise **Audrey Bandiera** qui a ramené 2 médailles d'argent lors du championnat du monde joué à Rome, en doublette féminin avec Nelly Peyré en échouant face aux Thaïlandaises et en doublette mixte avec Dylan Rocher face à Madagascar.

Le Gersois **Gérard Delom** a échoué en 1/4 de finale du championnat d'Europe vétérans.

L'équipe d'**Emilie Vignères** et d'**Aurélié Bories** a également perdu en 1/4 de finale du championnat du monde tripléte féminin joué à Sin le Noble alors que l'équipe d'**Audrey Bandiera** a baissé pavillon en 8eme de finale.

Bravo à tous ces sportifs qui ont bien représenté notre région.

#### **Concours régionaux :**

Sur les 50 concours régionaux étaient au calendrier, un a été annulé.

Marc Fabre va vous faire le compte-rendu de ces épreuves.

**Pour la saison 2026**, 49 concours sont inscrits au calendrier dont 8 avec 4 journées qualificatives.

#### **En ce qui concerne les concours nationaux :**

Dans notre région, 35 concours ont été organisés sur 21 sites.

5 nationaux vétérans

2 concours mixtes

5 nationaux jeunes avec une épreuve pour les 3 catégories

13 concours féminins

10 concours seniors

D'une manière générale, ces concours ont connu une bonne fréquentation, Marc Nogaret va vous relater un bref bilan.

**Pour 2026**, 57 concours sont inscrits au calendrier. La FD couvrira 7 sites ou des concours Top 1000 ou plus. Si elle ne peut pas elle s'appuiera sur la région.

Il reste 24 délégations à couvrir.

Je réitère mes craintes déjà exprimées il y a un an concernant la difficulté de trouver des délégués pour ces épreuves. Il faut que dans la mesure de ses moyens chacun y mette du sien. Il ne sera pas possible à une poignée de personnes de couvrir toutes ces délégations.

A défaut, ce rôle reviendra au CD où seront joués ces concours.

Je ferai état de nos compétitions par équipes tout à l'heure qui ont rassemblé 184 équipes.

A ce sujet, je déplore les suspicions d'arrangement entre certaines équipes qui ont dû être soumises en comité de pilotage.

Je laisse le soin à **Marc Nogaret** de faire le compte-rendu des compétitions jeunes.

A tour de rôle chaque responsable de commission vous fera le bilan de la saison écoulée.

La commission de discipline a malheureusement dû se réunir trop souvent soit pour des incidents survenus sur nos épreuves régionales soit dans le cadre d'appels. Yves Cazorla que nous devons remercier vous relatera plus en détails les affaires de cette saison.

Merci également à **Christian Dairou** instructeur et **Josette Fougeret** secrétaire de séance pour leur investissement dans la gestion de cette commission avec des dossiers parfois complexes.

Merci à tous pour votre investissement tout le long de l'année.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

**Mis au vote, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

Francis remercie les secrétaires pour l'aide apportée également lors des demandes de subventions

#### **4. Présentation du bilan financier 2025 par Raymond Le Manach**

Compte de résultats (charges et produits) et bilan 2025 présentés en diaporama

Raymond remercie Paul pour avoir tout mis en place durant les 6 premiers mois jusqu'à ce que la maladie l'oblige à arrêter et pour l'avoir aidé à prendre la main à sa place. Raymond lui souhaite une meilleure santé.

Raymond remercie également tous les présidents de Comités et les trésoriers notamment pour leurs disponibilités au moment des facturations des CRC.

Il précise qu'il est trésorier et non comptable et demande notre indulgence.



Nous avons travaillé par colonnes sur le reste à payer 2024, l'estimatif 2025, le réalisé en 2025 et le reste à payer après le 31/10/2025.

## DECISIONS POUR 2026 :

Tous les CD recueillent l'ensemble des paiements de leurs Clubs ou joueurs et ils font ensuite un règlement global avec un tableau détaillé dédié pour chaque motif (concours régionaux, formations, inscriptions CRC)

Le CRO maintient sa décision de 2025 de reverser 30% des frais de formations aux CD après que le centre national de formation les ait rétrocédés au CRO en fin de saison. Seule la formation d'arbitre régional n'est pas remboursable puisque c'est le CRO qui l'assure.

Pour le CRO, transparence et clarté. Aux CD d'être précis lorsque les données sont transmises.

### **Cf. Annexe 1 : comptes de résultats 2025**

### **Cf. Annexe 2 : bilan exercice comptable 2025**

Bilan fourni par le cabinet comptable et repris par Raymond Le Manach.

Francis remercie Raymond et Paul pour tout ce travail et explique à l'assemblée l'interprétation qu'il faut avoir des 73 000 € d'excédent.

45 000 € de salaires et charges qui n'ont pas été utilisés (budgétisé mais pas d'employé jusqu'en novembre) ; Reste 28 000 € : les dépenses pour les championnats de France ont été faites sans excès ; pas d'excès non plus dans les déplacements des membres du CRO ; plus de licenciés que prévu (+1000 env)

Si nous avions été moins rigoureux nous aurions eu un excédent de 5000 à 7000€.

En 2026, nous aurons les salaires et charges du CTFR et les frais annexes, les réservations et frais aux championnats de France qui sont éloignés et qui seront coûteux puisqu'en plein été (Nice, Corse..).

Il faut donc s'attendre à une augmentation des dépenses.

Remarque dans l'assemblée : 5€ sur les mutations vont être récupérés

Réponse de Francis et Raymond : nous avons provisionné une somme en 2026 mais il est difficile de connaître le nombre de mutations à l'avance.

Nous percevons déjà 10€ sur les mutations externes. En 2025, 828 externes à 10€ et 4570 internes à 0€.

Maintenant nous toucherons 5€ sur toutes mais il est compliqué d'extrapoler.

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes.

Jean-Paul Buri, trésorier du CD46 explique avoir contrôlé les comptes le jeudi 25 novembre avec Mickaël Harivel nouveau trésorier du CD81 qui a une formation d'expert-comptable. Ce dernier précise qu'ils ont examiné la structure bilancielle, le circuit d'enregistrement des pièces comptables, et la façon dont elles ont été traitées.

### **Lecture du rapport : Chers représentants des Comités départementaux**

*En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'AG de 2024 à Montauban, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes figurant sur les registres comptables qui vous sont présentés avec le bilan arrêtés à la date du 31 octobre 2025 couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2025.*

*Le total du Bilan s'élève à 485 090,95 €. L'actif et le passif sont équilibrés. Le résultat de l'exercice présente un bénéfice de 73 247,20 €.*

*Cette année le Comité Régional s'est alloué les services d'un groupement associatif pour la tenue et la saisie de la comptabilité. Le trésorier, Mr Le Manach, après vérification et validation, dépose les pièces sur un serveur sécurisé pour que le comptable les enregistre. Les originaux de ces pièces sont conservés par le CRO.*

*Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables. De part une très grande rigueur comptable et un parfait sens du classement, les justificatifs demandés par sondage ont été présentés sans délai. Les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Nous pouvons donc certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés. En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2025. Merci de votre attention*

**Mis au vote, le bilan financier présenté est validé à l'unanimité.**



## 5. Intervention des Commissions : sportive, discipline, jeunes et arbitrage, CR concours

### 5.1. Commission sportive : Christian GRAMOND

#### Résultats championnats régionaux Occitanie 2025

##### A Gourdon, les 24 et 25 mai triplete Provençal

Champions : **Cédric Horjak, Gérard Sigal, Laurent Riffard** (CD30)

Finalistes : Patrick Fabre, Victor Da Fonseca, Patrick Magre (CD11)

3eme place qualificative pour : Tony Rathqueber, Emile Keller, Pierre Brun (CD81)

##### A Revel, le 29 mai triplete féminin

Championnes : **Aurélié Bories, Inès Barreiros, Lou Labarthe** (CD12)

Finalistes : Sophie De Bierne, Patricia Da Cunha, Roseline Apolinario (CD09)

##### A Revel, le 29 mai triplete masculin

Champions : **Louis Molinas, Jacques Lombard, Patchouly Sorrel** (CD30)

Finalistes : Florian Saint Machin, Sony Prudhomme, Auguste Bauer (CD34)

##### A Revel, le 30 mai triplete vétéran

Champions : **Samuel Robergé, Jean-Pierre Salut, Daniel Monio** (CD66) qui réalisent le doublé

Finalistes : Claude Serviole, Christian Raynier, Eric Banquet (CD11)

##### A Revel, le 31 mai doublette mixte

Champions : **Sandra Bonhoure, Théo Hergert** (CD81)

Finalistes : Valérie Deloi, Eric Cavaillès (CD31)

##### A Revel, le 1<sup>er</sup> juin triplete mixte

Champions : **Nadège Biau, Paul Faurel, Philippe Duchein** (CD31) qui réalisent le doublé

Finalistes : Léa Escoda, Mickael Lopez, Arnaud Maree (CD30)

##### A La Palme, le 7 juin doublette féminin

Championnes : **Stéphanie Coulomb, Audrey Bandiera** (CD31)

Finalistes : Laura Poulain, Nathalie Rochette (CD34)

##### A La Palme, le 7 juin individuel masculin

Champion : **Donovan Riou** (CD31)

Finaliste : Tégry Renard (CD65)

##### A La Palme, le 8 juin triplete minime

Champions : **Lina Tichet, Benjamin Blanc, Hugo Lemaire** (CD12)

Finalistes : Shana Renard, Anthoine Dupont, Jules Bonis (CD32)

##### A La Palme, le 8 juin triplete cadet

Champions : **Sami Rahali Comez, Jean-Joseph Santiago, Jérémy Part** (CD30)

Finalistes : Gaspard Garibal, Mathéo Sikorski, Mathis Bouissou Sabatier (CD81)

##### A La Palme, le 8 juin triplete junior

Champions : **Lois Villaret, Stanley Cauret, Adel Meziri Volkmann** (CD34)

Finalistes : Jacques De Lima Braz, Israël Adolphe, Verset Steinbach (CD65)

##### A La Palme, le 8 juin individuel féminin

Championne : **Estelle Tolza** (CD66)

Finaliste : Nadège Biau (CD31)

##### A La Palme, le 8 juin doublette masculin

Champions : **Tristan Derrion, Romain Sierra** (CD66)

Finalistes : Sony Prudhomme, Florian Saint-Machin (CD34)

##### A La Palme, le 9 juin triplete promotion

Champions : **Brice Ferreiro, Nicolas Serrallach, William Lutringer** (CD66)

Finalistes : Florent Roux, Corentin Laniès, Joffrey Rossetti (CD82)

### **A Villefranche de Rouergue, les 14 et 15 juin doublette Provençal**

Champions : **Gaetan Parella, Philippe Avellaneda** (CD30)

Finalistes : Pierre Coumin, Thierry Taurinya (CD31)

### **A Villefranche de Rouergue, le 15 juin tir junior féminin**

Championne : **Lilou Perreu** (CD09)

Finaliste : Reveline Fendrich (CD30)

### **A Villefranche de Rouergue le 15 juin tir junior masculin**

Champion : **Réda Arramon** (CD32)

Finaliste : Adel Meziri Volkmann (CD34)

### **A Villefranche de Rouergue, le 15 juin tir senior féminin**

Championne : **Emilie Chevalier** (CD66)

Finaliste : Melvine Berton (CD11)

### **A Villefranche de Rouergue le 15 juin tir junior masculin**

Champion : **Ely Hoffman** (CD34)

Finaliste : Louis Charbonnel (CD12)

### **Au Vernet les 6 et 7 septembre doublette minime**

Champions : **Elann Renard, Vaildy Fajardo** (CD32)

Finalistes : Giulia Chapard, Lyam Mercier (CD30)

### **Au Vernet les 6 et 7 septembre doublette cadet**

Champions : **Valentin Crouzet, Diégo Gimenez Salazar** (CD34)

Finalistes : Sami Rahali Comez, Jérémy Part (CD30)

### **Au Vernet les 6 et 7 septembre doublette junior**

Champions : **Lois Villaret, Adel Meziri Volkmann** (CD34)

Finalistes : Verset Steinbach, Israel Adolphe (CD65)

### **Synthèse :**

1ere place du podium, le **CD66** qui a remporté 5 titres

Les **CD30** et **CD34** ont participé à 8 finales avec 4 titres et 4 places de finalistes

Le **CD31** a participé à 6 finales et remporté 3 titres

## **Résultats championnats France 2025**

### **A Pontorson, les 21 et 22 juin triplète féminin**

Championnes : **Mouna Beji, Nadège Baussian-Protat, Ludivine D'Isidoro** (Rhône)

Finalistes : Anna Maillard, Sandrine Poinot, Cindy Peyrot (Var)

1/4 finalistes : Aurélie Bories, Inès Barreiros, Lou Labarthe (Occitanie CD12) et Charlène Marcourel, Marie-Laure Roze, Sandrine St Machin (CD34)

### **Autre équipe représentant l'Occitanie**

Patricia Da Cunha, Roseline Apolinario, Sophie De Bierne du CD09 ont échoué en barrage de poule

### **A Pontorson, les 21 et 22 juin triplète masculin**

Champions : **Henri Lacroix, David Doerr, Laurent Matraglia** (Var)

Finalistes : Josélito Brun, Noel Doerr, Elie Benmergui (Landes)

1/4 finalistes : Cédric Horjak, Jean-François Schatz, Joel Malatesta (Gard)

### **Représentants l'Occitanie**

Florian Saint Machin, Sony Prudhomme, Auguste Bauer du CD34 ont perdu en barrage de poule

Tony Rathqueber, Emile Keller, Pierre Brun du CD81 ont perdu en barrage de poule

Louis Molinas, Jacques Lombard, Patchouly Sorrel du CD30 ont perdu en barrage de poule

### **A Chalon sur Saône , les 28 et 26 juin doublette mixte**

Champions : **Valérie Labrousse, Richard Feltain** (Nouvelle Aquitaine)

Finalistes : Angélique Colombet, William Dauphant (Puy de Dôme)

1/4 finalistes : Alexandra Bornes, Sébastien Da Cunha (Lot)

## **Représentants l'Occitanie**

Valérie Deloi, Eric Cavailles (CD31) ont échoué en barrage de poule

Sandra Bonhoure, Théo Hergert (CD81) ont perdu les 2 parties de poule

## **A St Martin de Crau, du 4 au 6 juillet triplette Provençal**

Champions : **Johan Reynaud, Michael Zapata, Geoffrey Bossone** (Haute-Alpes)

Finalistes : Laurent Matraglia, Henri Lacroix, Julien Aguerro (Var)

1/4 finalistes : Francisco Sanchez, Frédéric Aubaterre, Laurent Ibor (Gard)

## **Représentants l'Occitanie**

Cédric Horjak, Gérard Sigal, Laurent Riffard du CD30 ont atteint le 8eme de finale

Patrick Fabre, Victor Da Fonseca, Patrick Magre du CD11 ont échoués en barrage de poule

## **A St Yrieix, le 11 juillet tir junior féminin**

Championne : **Ilena Tavarès** (Ile de France)

Finaliste : Maelya Bollot (Bourgogne Franche Comté)

## **Représentant l'Occitanie**

1/4 finaliste : Lilou Perreu du CD009

## **A St Yrieix, le 11 juillet tir junior masculin**

Champion : **Réda Arramon** (CD32 représentant l'Occitanie)

Finaliste : Lény Gigovic (Ile de France)

## **A St Yrieix, les 12 et 13 juillet triplette minime**

Champions : **Anael Bressand, Loan Tatu, Raphael Donier** (Bourgogne Franche Comté)

Finalistes : Modeste & Santiago Gomez, Meysson Herlemann (Bretagne)

*Shana Renard, Anthoine Dupont, Jules Bonis du CD32 ont échoué en 1/4 de finale de la coupe de l'Avenir*

## **A St Yrieix, les 12 et 13 juillet triplette cadet**

Champions : **Mayron Oinne, Lohan Fourmann, Kylian Vinterstein** (Provence Alpes Côte d'Azur)

Finalistes : Timéo Fichou, Nolan Hyvon, Térance Launay Danibert (Bourgogne Franche Comté)

*Rudy Candeil, Omar Hassani, Kylian Bagnoli du CD 66 ont atteint la 1/2 finale de la coupe de l'Avenir*

## **A St Yrieix, les 12 et 13 juillet triplette junior**

Champions : **Jason Giraud, Dawson Herleman, Dylan Dubois** (Auvergne Rhône Alpes)

Finalistes : Killian Bedjou, Nuno Ambroise, Mika Gerardot (Grand Est)

*Matheo Trevisian Blé, Ethan Steinbach, Nolann Daniel (CD82) ont atteint le 1/4 finale de la coupe de l'Avenir*

## **A Bergerac, les 19 et 20 juillet triplette mixte**

Champions : **Nadège Biau, Philippe Duchein, Paul Faurel** du CD31 représentants l'Occitanie

Finalistes : Valérie Labrousse, Richard Feltain, Jérémy Darodes (Dordogne)

1/2 finalistes : Garance Goxe, Jimmy Faustin, Théo Aurel-Ceres (Tarn)

## **Représentants l'Occitanie**

Les Gersois Océane Martin, Frédéric Cazes, Gérard Delom vice-champions de France 2024 ont échoué d'un point en 1/8eme de finale face aux futurs vice-champions.

L'équipe Gardoise de Léa Escoda, Mickael Lopez, Arnaud Maree perdent en 32eme

## **A St Yrieix, les 26 et 27 juillet doublette féminin**

Championnes : **Anna Maillard, Cindy Peyrot** (Provence Alpes Côte d'Azur)

Finalistes : Aurélia Blasquez Ruiz, Angélique Colombet (Puy de Dôme)

## **Représentantes l'Occitanie**

Stéphanie Coulomb, Audrey Bandiera du CD31 atteignent les 16eme de finale

Laura Poulain, Nathalie Rochette du CD34 perdent en 32eme de finale

## **A St Yrieix, les 26 et 27 juillet individuel masculin**

Champion : **Cyil Begon** (Puy de Dôme)

Finaliste : Mickael Blanchard (Loire-Atlantique)

1/4 finaliste : Mathéo Cortès (Gard)

#### **Représentants l'Occitanie**

Donovan Riou du CD31 et Téggy Renard du CD65 échouent au stade des poules

#### **A Bourg St Maurice les 20 et 21 août triplète vétérans**

Champions : **Patrick Doche, Gérard Eprinchard, Pascal Mineau** (Deux-Sèvres)

Finalistes : Irénée Maugouber, Joel Briendo, Paul Yvon (Morbihan)

1/2 finalistes : Frédéric Bodet, Eric Orsoni, Jean-Claude Roche (Lozère) et Norbert Cavagna, Jean-Claude Cyprien, Jean-Yves Rubi (Gard)

#### **Représentants l'Occitanie**

Samuel Robergé, Jean-Pierre Salut, Daniel Monio du CD66 ont atteint les 16ème de finale

Les Audois Claude Serviole, Christian Raynier, Eric Banquet ont perdu en 32ème de finale

#### **A Bourg St Maurice, le 22 août tir senior féminin**

Championne : **Dorine Mesmin** (Bretagne CD56)

Finaliste : Emilie Chevalier, Occitanie du CD66

#### **Représentant l'Occitanie**

1/4 finaliste : Melvine Berton du CD11

Aurélié Bories (CD12) championne en titre échoue au stade du repêchage en terminant 9ème (la mauvaise place)

#### **A Bourg St Maurice, le 22 août tir senior masculin**

Champion : **David Tuffigo** (Bretagne CD56)

Finaliste : Donovan Lamberger (Nouvelle Aquitaine du CD64)

#### **Représentant l'Occitanie**

1/2 finaliste : Ely Hofmann du CD34 et record du championnat de France avec 59 points

1/4 finaliste : Louis Charbonnel du CD12

Le Gersois Frédéric Cazes champion en titre échoue en repêchage en terminant à la 9ème place

#### **A Bourg St Maurice, les 23 et 24 juillet triplète promotion**

Champions : **Xavier Ottavy, Denis Lanzi, Anthony Gennaro** (Corse du sud)

Finalistes : Alexandre et Hervé Moisson, Sullivan Dubuisson (Seine Maritime)

1/4 finalistes : David Hernandez, Benjamin Bruno, Benjamin Alfaro (Aude) et Sébastien Vialelle, Nicolas Barbosa, Grégory Mouysset (Aveyron)

#### **Représentants l'Occitanie**

Brice Ferreiro, Nicolas Serrallach, William Lutringer du CD66 ont perdu en 16ème de finale

Florent Roux, Corentin Lanies, Joffrey Rossetti du CD82 perdent en 32ème de finale

#### **A Millau, les 30 et 31 août individuel féminin**

Championne : **Sandrine Poinot** (PACA)

Finaliste : Nelly Peyré (Var)

1/4 de finale : Laure Legrelle-Vedrine (Aveyron) et Marie-Christine Virebayre (Hérault)

#### **Représentantes de l'Occitanie**

Nadège Biau du CD31 échoue en barrage de poule

Estelle Tolza du CD66 était absente pour raison médicale

#### **A Millau, les 30 et 31 août doublette masculin**

Champions : **Dylan Gargowitch, Dimitry Grangeon** (Vaucluse)

Finalistes : Henri Lacroix, David Doerr (Var)

#### **Représentants l'Occitanie**

Sony Prudhomme, Florian Saint Machin du CD34 et Tristan Derrion, Romain Sierra du CD66) ont échoué en barrage de poule

#### **A St Cyprien, du 5 au 7 septembre doublette Provençal**

Champions : **Juan Lopez, Smain Ferhat** (Var), cette équipe conserve son titre

Finalistes : Fabien Delaleux, Florian Quagliari (Essonne)

## Représentants l'Occitanie

Gaétan Parella, Philippe Avellaneda du CD30 échouent en 8eme de finale

Pierre Coumin, Thierry Taurinya (CD31) perdent en 32eme de finale

### Synthèse :

Seulement 2 titres de champions de France ont été conquis contre 5 la saison dernière

Une joueuse a obtenu une place de finaliste du tir senior féminin

Quatre places de 1/2 finalistes ont été obtenues

Les 1/4 de finales ont été atteints 13 fois

CD09 : 1 quart de finale

CD11 : 2 quarts de finales dont 1 sous les couleurs de l'Occitanie

CD12 : 4 quarts de finales dont 2 sous la bannière de l'Occitanie

CD30 : 1 demi-finale et 3 quarts de finales

CD31 : 1 titre de champion de France sous les couleurs Occitanes

CD 32 : 1 titre de champion de France sous les couleurs de l'Occitanie

CD34 : 1 place de 1/2 finaliste (Occitanie) et 2 quarts finalistes

CD46 : 1 quart de finale

CD48 : 1 demi-finale

CD66 : 1 finale sous la bannière d'Occitanie

CD81 : 1 demi-finale

## Résultats internationaux 2025 concernant les joueurs du CRO

### Championnats d'Europe triplette vétéran du 13 au 15 juillet à Santa Susanna (Espagne)

Champion : Suisse

Finaliste : Suède

La France représentée par le Gersois Gérard Delom, Philippe Suchaud, Michel Loy et Christian Fazzino échoue en 1/4 de finale

### Championnats du monde du 18 au 21 septembre à Rome (Italie)

Doublette féminin : médaille d'Or Thaïlande

Médaille d'Argent : Nelly Peyré, Audrey Bandiéra (France)

Doublette mixte : médaille d'Or Madagascar

Médaille d'Argent : Andrey Bandiera, Dylan Rocher

### Championnats du monde triplette féminin du 9 au 12 octobre à Sin le Noble

médaille d'Or Vietnam (2)

Médaille d'Argent : Thaïlande

France (2) perd en 1/4 de finale (Sandrine Poinot, Aurélie Bories, Emilie Vignères, Caroline Bouriaud)

## Résultats compétitions régionales Occitanie 2025

### A Perpignan, les 20 et 21 septembre finales du CRC Jeu Provençal

Champion : Lattes (CD30) qualifié pour les finales CNCJP

Finaliste : Moulin à Vent Perpignan 2 (CD66) qualifié pour les finales CNCJP

Vainqueur de la petite finale : Moulin à Vent Perpignan 1 (CD66) qualifié pour les finales CNCJP

4eme : Castanet 2 (CD31)

### Au Cap d'Agde, les 1er et 2 octobre finales du CRC vétéran

Champion : la Boule du Cap (CD34) qualifié pour les finales CNCV

Finaliste : St Chély d'Apcher (CD48) qualifié pour les finales CNCV

La petite finale n'a pas été jouée, Lalanne Arqué (CD32) déclaré vainqueur, Albi 1 n'a pas voulu jouer ce match

#### **A Thuir, le 4 octobre finales du CRC minime**

Champion : **Castelginest** (CD31) qualifié pour les finales CNCJ

Finaliste : Ecole de Cahors (CD46) qualifié pour les finales CNCJ

Vainqueur de la petite finale : Mudaison (CD30) qualifié pour les finales CNCJ

4eme : Séverac le Chateau (CD12)

#### **A Thuir, le 4 octobre finales du CRC cadet**

Champion : **Canaules** (CD30) qualifié pour les finales CNCJ

Finaliste : Réalmont (CD81) qualifié pour les finales CNCJ

Vainqueur de la petite finale : Thuir (CD66)

4eme : Castelginest (CD31)

#### **A Thuir, le 4 octobre finales du CRC junior**

Champion : **Entente Tarbes Lourdes** (CD66) qualifié pour les finales CNCJ

Finaliste : Réalmont (CD81) qualifié pour les finales CNCJ

La petite finale n'a pas été jouée, l'entente Tarnaise déclarée vainqueur, Palavas n'ayant pas voulu jouer ce match

#### **A Albi, les 22 et 23 novembre finales du CRCF**

Champion : **Bassoues** (CD32) accède au championnat national pour la saison 2026

Finaliste : Olemps la Mouline (CD12) accède au championnat national pour la saison 2026

Vainqueur de la petite finale : St Martin Perpignan (CD66)

4eme : Narbonne Nadière (CD11)

#### **A Albi, les 22 et 23 novembre finales du CRC1**

Champion : **Mèze** (CD34) accède au championnat national pour la saison 2026

Finaliste : Cazères (CD31) accède au championnat national pour la saison 2026

Vainqueur de la petite finale : Launaguet (CD31)

4eme : La Primaube (CD12)

### **Résultats compétitions nationales 2025**

#### **A Sin le Noble, les 15 et 16 mars finales coupe de France 2024/2025**

Champion : **Arlanc** (CD63)

Finaliste : Fréjus (CD83)

**1/4 finaliste : Argelès Gazost (CD65)**

#### **A Bellerive sur Allier, du 10 au 12 octobre finales Provençal**

Champion : **Mouans en Sartoux** (CD06)

Finaliste : Boulouris (CD83)

**1/2 finaliste : Lattes (CD34)**

**1/4 finaliste : Moulin à Vent Perpignan 1 (CD66)**

#### **A Ste Livrade, du 22 au 24 octobre finales vétérans**

Champion : **La Boule du Cap** (CD34)

Finaliste : Briançon Serre Chevalier (CD05)

**1/4 finaliste : St Chély d'Apcher (CD48)**

#### **A Ste Livrade, du 19 au 21 octobre finales minime**

Champion : **Romans** (CD26)

Finaliste : Fuveau (CD13)

**1/2 finaliste : Mudaison (CD34)**

**Ecole Cahors (CD46) et Castelginest (CD31) ont terminé 3eme de groupe**

#### **A Ste Livrade, du 19 au 21 octobre finales cadet**

Champion : **Cormelles** (CD14)

Finaliste : Pont de Vaux (CD01)

**1/2 finaliste : Canaules (CD30)**

### **Réalmont (CD81) a terminé 4eme de groupe**

**A Ste Livrade, du 19 au 21 octobre finales junior**

Champion : **Romans** (CD26)

Finaliste : Manche Pétanque (CD50)

### **Réalmont (CD81) a terminé 3eme de groupe et l'entente Tarbes Lourdes termine 4eme de groupe**

**A Bans Mont sous Vaudrey du 21 au 23 novembre finales CNCF 1**

Champion : **Arlanc** (CD63)

Finaliste : Rumilly (CD74)

**A Bans Mont sous Vaudrey du 21 au 23 novembre finales CNCF 2**

Champion : **Valensolles** (CD26)

Rieupeyroux accède au CNC1

**A Bans Mont sous Vaudrey du 21 au 23 novembre finales CNC 1**

Champion : **Bourbon Lancy** (CD71)

**Finaliste : Ax les Thermes (CD09)**

**A Bans Mont sous Vaudrey du 21 au 23 novembre finales CNC 2**

Champion : **Guéret** (CD23)

Finaliste : Gien (CD45)

**A Bans Mont sous Vaudrey du 21 au 23 novembre finales CNC 3**

Champion : **Romans** (CD26)

Finaliste : Lomme (CD59)

- **Projet 2026** : finalisation du projet du super challenge Jeu Provençal .
- **Projet 2027** : proposition de créer un groupe Elite pour le CRCV à l'identique du CRCJP.

### **5.2. Commission discipline : Yves CAZORLA**

Yves exprime tous ses remerciements pour la confiance de Francis Ricard et émet sa reconnaissance pour le travail pointu de Josette FOUGERET et les qualités d'expertise de Christian DAIROU. Il remercie également tous les membres de la C° de discipline qui sont intervenus cette année.

Dossiers : 5 départementaux en appels / 1 dossier irrecevable / 4 dossiers régionaux

Sur le total, 2 dossiers avec avocat

Prévision : 4 dossiers en 2026 pour des faits de 2025 et qui ne rentrent donc pas dans les nouvelles réglementations de la FFPJP si celles-ci sont validées au Congrès national, à savoir :

La commission départementale de discipline = toutes infractions des catégories de 1 à 4

La commission régionale de discipline = toutes infractions des catégories de 5 à 7

La commission Fédérale de discipline = toutes infractions des catégories supérieures ou égales à 8

Les appels montent d'un étage comme actuellement.

La catégorie du dossier sera évaluée par le président du CD en concertation avec son président de C° de discipline, de préférence.

Avec ces nouvelles règles, le budget de la C° va très certainement augmenter donc il est accordé un budget de 12 600 € pour un coût moyen de 900€ par commission.

Yves Cazorla précise que suite à la demande du Président du CRO d'avoir une formation sur les Codes de Discipline et le Règlement Disciplinaire, afin de travailler en phase avec les Présidents de Discipline de chaque Comité, celle-ci a été organisée en octobre à Labège par Mrs Michel POGGI & Xavier GRANDE de la FFPJP qui demandent de rester modéré dans les décisions.

Le Président du CRO remercie les 3 personnes impliquées constamment pour leur travail, à savoir Yves, Christian et Josette.

Francis précise que cette année les prises en charge des frais des déplacements des témoins ont été rajoutés.



Le CRO a été cité par le CNOSF en conciliation pour une affaire qui avait été jugé en Haute-Garonne et pour laquelle nous avons décidé de refuser l'appel qui contenait des vices de procédure et qui a été adressé hors délai.

### 5.3. Commission des jeunes : Marc NOGARET

Marc souligne la baisse des licences jeunes (4.05% des licenciés Occitanie). Le fait que nous ayons 37 écoles labellisées pour 1 237 clubs. Il serait temps que les clubs s'intéressent aux jeunes.

- Le fait majeur aura été l'embauche du CTFR Angelo RADIGUE à qui nous souhaitons la bienvenue. Le fonctionnement de l'ETR 2025 a été assumé par Patrick BORIES, Serge MARTINEZ et Patrice REYNAUD.
- La gestion des championnats régionaux, en particulier des graphiques a été tenu par l'ETR qui a assumé également les sélections et les formations. Etant donné que le triplé régional à La Palme a eu des problèmes de logistique nous allons organiser des visites des sites de championnats.  
Ce championnat jeune devient indépendant et se déroulera à Blaye les Mines en 2026.
- Au niveau des résultats, un titre de champion de France de tir junior pour Réda ARRAGON (cd32) et Lilou PERREU (cd09) 1/4 de finaliste du tir junior féminin. Outre ces résultats, les championnats de France triplé jeunes ont été décevants.
- Au niveau Trophée des Pépites l'équipe Occitanie 2 a été finaliste ce qui valide les choix effectués lors des sélections.
- L'augmentation de 1€ qui devra être validée permettra la mise en place du CRE (Centre Régional d'Entraînement), la prise en charge des éducateurs ETR pour les réunions au même niveau que les membres élus du CRO, la prise en charge des équipes qualifiées au championnat de France (environ 1 200 € par équipe) ce qui représente une aide pécuniaire incontestable pour les comités. L'augmentation proposée dans le cadre du budget prévisionnel prouve l'intérêt que le CRO porte au développement de la pétanque chez les jeunes.

Marc remercie l'assistance pour votre écoute.

### 5.4. Commission d'arbitrage : Jean-Jacques VIDAL

6 membres étaient présents sur 13 lors de la réunion de la commission du 6 décembre.

- Manque d'effectif dans chaque département difficulté de pouvoir arbitrer toutes les compétitions très peu ou pas de candidats pour les examens départementaux formation on a les outils pour la théorie (PowerPoint) mais toujours pas de formation terrain
- Note de frais : trop de différence entre chaque département  
En ce qui concerne les concours régionaux il sera mis en place lors de notre prochaine réunion une note de frais régionale
- Sous-commission de traitement des fautes d'arbitrage : un arbitre CD31 sanctionné de 3 mois de suspension + un sursis
- Examen régionaux 2025 : 3 candidats inscrits, 1 candidat reçu du CD 11  
Examen 2026 : 6 candidats inscrits

Prochaine réunion février 2026 (date à préciser)

Francis rajoute qu'un compte-rendu de la FD reçu récemment stipule qu'un concours sans arbitre ne sera pas catégorisable.

**PAUSE**

## 6. Présentation des projets 2026

### 6.1. Exposé d'Angelo RADIGUE

**Avant de présenter le CRE, Angelo fait une parenthèse et donne des précisions sur le Championnat régional des clubs jeunes :**

Instauration de zones géographiques :

Il a été décidé de découper le territoire Occitan en 4 zones : Nord, Ouest, Sud et Est. Au sein de ces zones, chaque champion départemental des clubs jeunes jouera au site désigné à l'intérieur de sa zone géographique. Pour les secondes places glanées par chaque comité dans toutes les catégories jeunes

(grâce au titre de champion régional, vice-champion régional et la troisième place régionale de l'année précédente), les équipes vice-championnes départementales, vont être amenées à jouer dans une autre zone géographique. Le souhait est d'éviter d'avoir deux équipes provenant du même département dans la même catégorie sur la phase de zone CRCJ.

**Zone Nord** : Champion CDCJ du 12, 46, 81 et 82.

**Zone Ouest** : Champion CDCJ du 31, 32 et 65.

La quatrième place revient à des vice-champions départementaux.

Minimes : 46 / Cadets : 81 / Juniors : 34

**Zone Sud** : Champion CDCJ du 09, 11 et 66.

La quatrième place revient à des vice-champions départementaux.

Minimes : 34 / Cadets : 30 / Juniors : 65

**Zone Est** : Champion CDCJ du 30, 34 et du 48.

La quatrième place revient à des vice-champions départementaux.

Minimes : 31 / Cadets : 66 / Juniors : 81

Les lieux de compétition des différentes zones seront confirmés à la prochaine réunion de l'équipe technique régionale (ETR).

Toutes les rencontres de zone CRCJ se dérouleront le week-end du 19 et 20 septembre 2026.

#### Finale du championnat régional des clubs jeunes :

Jusqu'au CRCJ 2025, la finale se déroulait sur une journée avec un format à élimination directe, demi-finale puis finale.

À partir de 2026, ce ne sera plus le cas. La finale des CRCJ se déroulera sur une journée et demie. Les 4 équipes qualifiées se rencontreront toutes une fois. Un classement sera établi avec les résultats de toutes les rencontres et les deux premières équipes de chaque catégorie seront qualifiées pour le CNCJ (Championnat National des Clubs Jeunes) de la même année.

La finale CRCJ se déroulera le week-end du 03 et 04 octobre 2026.

#### **Présentation du projet Centre Régional d'Entraînement (CRE) par le CTRF :**

##### **Cf. annexe 3 : présentation CRE Occitanie**

#### **6.2. Exposé de Francis Ricard : prise en charge des frais des membres des Commissions**

Suite aux nouveaux statuts en 2025, les membres élus du CRO qui ne sont pas automatiquement des membres de Comités, voient leurs frais pris en charge par le CRO (déplacements, repas, hôtellerie)

Concernant les membres de Commissions, on laissait les frais à la charge des CD sauf les repas.

En 2026, le CRO souhaite harmoniser la prise en charge pour tous dans le sens où, si le CRO convoque, le CRO prend en charge les frais.

#### **6.3. Exposé de Francis Ricard : prise en charge du championnat de France Jeunes**

Il y a quelques années la Région avait 6 équipes, le coût estimé était de 6000€ soit 1000€ par équipe, laissant les CD qui avaient des équipes prendre en charge leurs déplacements et hébergements.

Puis, il a été acté 24 équipes au championnat de France tripléte jeunes pour l'Occitanie sachant que ce n'est pas le nombre qui est en cause, sur lequel on pourrait discuter mais la FFPJP ne souhaite pas non plus rediscuter du quota.

Les 6000€ ont été alors divisés en 24 et le CRO, depuis, participe à hauteur de 250€ par équipe.

Francis propose qu'à partir de 2026, le CRO prenne la totalité des frais des 24 équipes. Estimation des trésoriers : 1200€ par équipe soit 28800€ - 6000€ actuel soit un coût supplémentaire de 22800€

#### **6.4. Exposé de Francis Ricard : prise en charge du Super Challenge JP**

Demande de création d'une nouvelle compétition régionale de Jeu Provençal

Au vu des incertitudes en terme de modalités du projet, examinées la veille en CoDir, nous avons acté de créer une Commission de Jeu Provençal, sous la responsabilité d'un élu, Loidgi Caro, qui va composer cette équipe de travail avec joueurs et élus de la Région afin de finaliser et présenter un projet viable en fin d'année pour le débiter en 2027. Bilan estimé 10 000€

Conclusion : CRE 25 000€ + Jeu provençal 10 000€ + frais membres Commissions 10 000€ + championnat France Jeune 23 000€ = Total 68 000€

Pas d'excédent suffisant pour assurer cette somme

Nous proposons 1€ d'augmentation de la part régionale de licence pour 61 000 licenciés ce qui nous permettrait de récupérer 61 000€

Francis estime que s'il laisse une comptabilité nette, sans prise de tête, à son successeur, il aura rempli sa mission.

Pour un joueur : 1€ / 365 jours = 0.0027€ autant dire peu de chose

Avant de passer au vote, le Président précise que chacun engage ses licenciés et a dû en discuter au préalable. Il rajoute que si le vote répond au « oui », les 10000€ du Provençal seront mis de côté et les projets seront mis en route. Si la décision prise est « non », aucun des projets ne sera mis en œuvre.

Il est ensuite interpellé par le Président du CD81 à propos du droit que l'on a à demander une augmentation pour l'année qui suit (N+1)

Francis explique avoir pris des renseignements auprès de Xavier Grande et Michel Le Bot.

Nous pouvons le faire pour 2 raisons :

- Nous ne sommes pas la dernière instance de la FFPJP à faire notre AG
- Francis a pris soin de présenter suffisamment tôt, à tous les CD, les 4 projets et leurs besoins financiers ainsi que le souhait d'augmenter la part régionale de la licence d'1€.

Un mail a été envoyé après le CoDir de Labège, mi-octobre et cette même information était retranscrite dans le Compte-rendu de Labège. Il était du devoir de chaque président(e) de le présenter à leurs Clubs pour qu'ils se préparent à cette éventualité sachant que la part nationale ou régionale n'est pas soumise au vote des Clubs lors de l'AG du département.

*Explications données sur les modalités de Vote géré ensuite par la Commission de surveillance des élections chapotée par Jean-Pierre BOULET et Paul FILBET.*

En attendant les résultats du vote, Francis donne 2 informations :

- Le mode de réservation pour le championnat de France jeunes ne change pas même si c'est le CRO qui prend tous les frais en charge. Chaque CD réserve l'hébergement pour 2 équipes et ensuite on se les échange comme avant pour 2026. Une réflexion doit être engagée là-dessus pour les années à venir.
- Suite à la démission de Paul Corbi le 4/10/25, le président s'est renseigné. Même si le Conseil d'administration est élu au scrutin de liste, les remplacements sont élus en uninominal. Il faudra donc lancer un appel à candidature et passer au vote lors de notre prochaine AG ; en attendant nous avons opté pour valider la présence de Charles Lopes d'Andrade afin d'aider Raymond Le Manach dans ses fonctions, notamment du fait de sa proximité et son expérience.

## 7. Vote prix licence 2026

Les résultats sont annoncés, **l'augmentation de 1€ est acceptée.**

**Nombre de votants : 25 / Nombre de voix : 312**

**Pour : 283 voix / Contre : 21 voix**

Les résultats sont annoncés

**Cf. annexe 4 : PV de vote**

## 8. Présentation Budget prévisionnel

Raymond Le Manach présente le budget prévisionnel élaboré la veille en CoDir avec la prévision de l'augmentation de la licence.

### En dépense :

L'achat de **fournitures** ne change pas  
Secteur **Logistique**/récompenses/habillement  
sénior, jeunes et Commission de discipline =  
**22 500 €**

L'habillement des jeunes du CRE n'est pas  
compris puisqu'il est budgétisé avec le fonds  
du CRE

**Charges extérieures = 22 050 €**

**Compétitions** (championnat de France séniors,  
de Région, JP Tour) = **76 000 €**

**Compétitions par équipes (CRC) = 141 000 €**

**Commission des Jeunes** (championnat de  
France, championnat régional, trophée des  
Pépites, CRE, etc...) = **108 700 €**

**Commission des Féminines = 1 000 €**

**Formations = 26 000 €**

**Discipline = 12 600 €**

**Salaires et charges = 36 400 €**

**Charges de fonctionnement = 37 580 €**

**Charges exceptionnelles = 6 000 €**

**Dotations aux amortissements = 3 000 €**

**Pour un total de 497 930 €**

### En Produits :

**Comités = 395 000 €**

**Subventions = 24 500 €**

**Autres Produits** (dont l'aide fédérale par  
rapport à la Convention d'Objectifs  
Territoriales) = **23 730 €**

**Produits financiers = 14 000 €**

**Divers = 9 700 €**

**Formations = 26 000 €**

**Produits exceptionnels = 5 000 €**

**Pour un total de 497 930 €**

Question sur l'engagement de la FFPJP par rapport à l'emploi :

Elle est valable durant 3 ans, tout comme l'ANS Emploi de 12 000 € accordé pour la même durée

Il existe un Fonds dédié à l'emploi des professionnels pour lequel nous cotisons depuis plusieurs années. Nous signons une convention pour Angelo Radigue avec la FFPJP.

### Cf. annexe 5 : budget prévisionnel 2026

**Mis au vote, le budget prévisionnel présenté est validé à l'unanimité.**

Francis remercie l'assemblée pour sa confiance et Raymond remercie les responsables de Commissions pour le travail accompli la veille.

**La séance de l'Assemblée générale prend fin vers 12h45.**

Les Champions de France tripléte mixte de la Haute-Garonne (Nadège BIAU, Paul FAUREL et Philippe DUCHEIN) sont ensuite accueillis durant un vin d'honneur et récompensés comme il se doit.

Le champion de France de Tir Junior du Gers, Reda ARRAMON, est excusé participant au Trophée des Villes.

Claude SARRAU est félicitée pour la montée de son équipe féminine et CNCF 2.



Francis RICARD  
Président

CR



Marielle BEX-GRAMOND  
Secrétaire adjointe

Christian GRAMOND  
Secrétaire général